

tations, cette fois, du texte d'Austin, confirmerait la lecture des descriptions ; je viens d'en indiquer le principe. ¶

La différence, l'absence irréductible de l'intention ou de l'assistance à l'énoncé performatif, l'énoncé le plus événementiel s qui soit, c'est ce qui m'autorise, compte tenu des prédicats que j'ai rappelés tout à l'heure, à poser la structure graphématique générale de toute communication s. Je n'en tirerai surtout pas comme conséquence qu'il n'y a aucune spécificité relative des effets de conscience, des effets de parole (par opposition à l'écriture au sens traditionnel), qu'il n'y a aucun effet de performatif, aucun effet de langage ordinaire, aucun effet de présence et d'événement discursif (*speech act*). Simplement, ces effets n'excluent pas ce qu'en général on leur oppose terme à terme, le présupposent au contraire de façon dissymétrique, comme l'espace général de leur possibilité. ¶

SIGNATURES

Cet espace général, c'est d'abord l'espace — comme disruption de la présence dans la marque, ce que j'appelle ici l'écriture. Que toutes les difficultés rencontrées par Austin se croisent au point où il est à la fois question de présence et d'écriture, j'en verrai un indice dans tel passage de la Cinquième Conférence ou surgit l'instance divisée du *being*. ¶

Est-ce un hasard si Austin en doit alors noter : « Oui, je sais, nous nous embourbons à nouveau. Si sentir glisser sous ses pieds le ferme terrain des préjugés est exaltant, il faut bien s'attendre à quelque revanche » (p. 85). Peu auparavant, une *c* impassable était apparue, celle à laquelle on aboutit chaque fois que nous cherchons un critère simple et unique d'ordre grammatical et lexicologique s pour distinguer entre les énoncés performatifs ou constatifs. (Je dois dire que c'est cette critique du linguisme et de l'autorité du code, critique menée depuis une analyse du langage, qui m'a le plus intéressé et le plus convaincu dans l'entreprise d'Austin). Celui-ci essaie de justifier alors, par des raisons non linguistiques, la préférence qu'il a manifesté jusque-là, dans l'analyse des performatifs, pour les formes de la première personne, de l'indicatif présent, à la voix active. La justification de dernière instance, c'est que référence y est faite à ce que Austin appelle la *source* de l'énonciation. Cette notion de *source* — dont l'enjeu est si évident — réapparaît souvent par la suite et elle commande toute l'analyse dans la phase que nous examinons. Or, non seulement Austin ne doute pas que la ¶

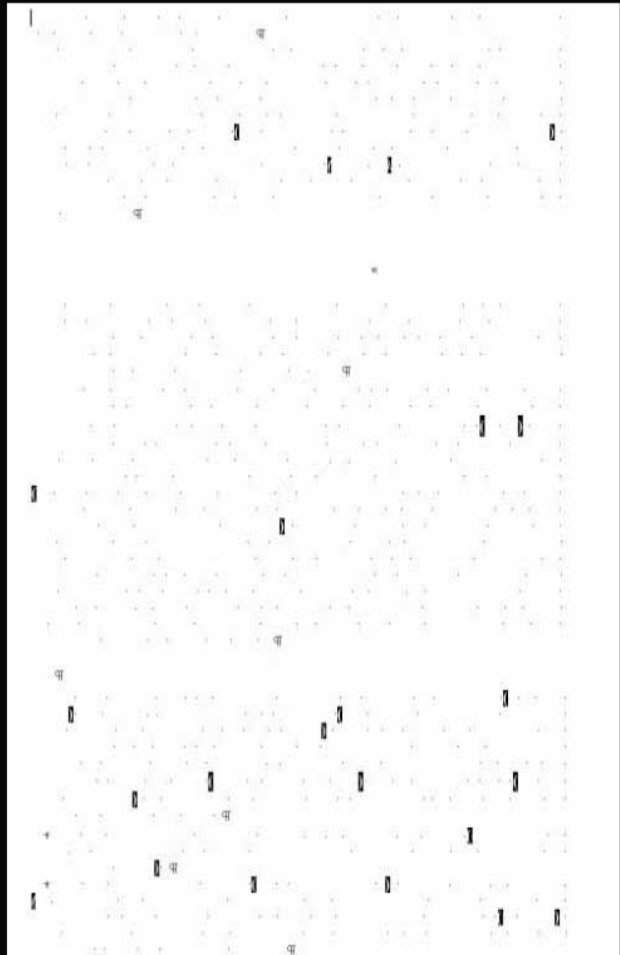
390 ¶

source d'un énoncé oral à la première personne du présent de l'indicatif (à la voix active) soit présente à l'énonciation et à l'énoncé (j'ai essayé d'expliquer pourquoi nous avons des raisons de ne pas y croire), mais il ne doute pas davantage que l'équivalent de ce lien à la source dans les énonciations &rites soit simplement évident et assuré dans la *signature* : a) Lorsque, dans l'énonciation, il n'y a pas référence à celui qui parle (donc à celui qui agit) par le pronom *c* je s (ou son nom personnel), la personne est malgré tout impliquée, et cela par l'un ou l'autre des moyens que voici : ¶

a) dans les énonciations verbales, *l'auteur est la personne qui énonce* (c'est-à-dire la *source* de l'énonciation — terme généralement employé dans les systèmes de coordonnées orales) ; ¶
b) dans les énonciations &rites (ou « inscriptions »), *l'auteur appose sa signature*. (La signature est évidemment nécessaire, les énonciations &rites n'étant pas rattachées à leur source comme le sont les énonciations verbales s (p. 83-84). Une fonction analogue est reconnue par Austin à la formule *c* par les présentes s dans les protocoles officiels. ¶

Essays d'analyser de ce point de vue la signature, son rapport au présent et à la source. Je considère comme désormais impliqué dans cette analyse que tous les prédicats et abis *ya* *don* aussi pour cette signature orale qu'est, qui prétend être la présence de l'auteur s comme *c* personne qui énonce, comme « source », à la production de l'énoncé. ¶

Par définition, une signature &rite implique la non-présence actuelle ou empirique du signataire. Mais, dira-t-on, elle marque aussi et retient son avoir-été présent dans un maintenant passé, qui restera un maintenant futur, donc dans un maintenant en général, dans la forme transcendante de la maintenance. Cette maintenance générale est en quelque sorte



original text

text with only parentheses